

Compte épargne-placement

Économisez à long terme et restez flexible

Vous souhaitez placer votre avoir à long terme de manière sûre? Alors le compte épargne-placement de la Banque Migros est ce qu'il vous faut. Les possibilités de retrait sont moins généreuses que pour un compte d'épargne, mais vous profitez du taux d'intérêt attrayant de la Banque Migros. Votre capital augmente encore plus vite.



Taux d'intérêt préférentiel

Investissez à long terme l'argent dont vous n'avez pas besoin, sur un compte épargne-placement. Le produit des intérêts est plus élevé que sur un compte d'épargne.



Avoir assuré

Jusqu'à un montant de CHF 100 000 par client, les avoirs sont protégés par le fonds de sûreté suisse et garantis légalement.



Rendement à long terme

Sur plusieurs années, votre avoir d'épargne bénéficie des intérêts composés.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux particuliers.

Variantes

Le compte épargne-placement est géré en CHF.

Particularités

Le nombre de comptes est limité à deux par client.

Revenus

Les intérêts sont crédités chaque année au 31 décembre. Le taux d'intérêt préférentiel est accordé jusqu'à un avoir de CHF 100'000, au-delà: 0,00%.

Taux d'intérêt créditeur	0,020%
--------------------------	--------

Retrait

Jusqu'à CHF 20'000 par mois. Les retraits plus élevés sont seulement possibles moyennant un préavis de 31 jours. Deux retraits d'espèces et achats par année sont gratuits.

Frais principaux

Ouverture et clôture de compte	gratuit
Tenue de compte avoir total ≥ CHF 7500, par mois	gratuit
Tenue de compte avoir total < CHF 7500, par mois	gratuit
Boucllement de compte par an	gratuit
Ecriture entrée par trafic des paiements	gratuit
Retrait jusqu'à	CHF 20 000 par mois
Retrait au-delà, sans résiliation	2,000%
Retrait au-delà, avec résiliation	31 jours
Relevé de compte en ligne	gratuit
Relevé de compte par la poste, par extrait	CHF 1.50
Avis d'écriture en ligne	gratuit
Avis d'écriture par la poste, par avis	CHF 1

Informations pratiques

Conseils pratiques

- Les liquidités non nécessitées à long terme sont mieux rémunérées sur le compte épargne-placement que par exemple sur le compte d'épargne.
- Un ordre permanent permet de mettre en place facilement un plan d'épargne en compte.
- Le compte épargne-placement peut être relié à la carte de débit existante pour retirer, si nécessaire, de l'argent. Cela permet de faire l'économie d'une carte séparée.
- Le compte d'épargne offre une meilleure disponibilité pour les avoirs nécessaires à moyen terme.
- Jusqu'à 25 ans révolus, les avoirs sont mieux rémunérés sur un compte d'épargne Free25.
- Les retraits d'argent fréquents sont nettement plus avantageux avec un compte privé.

Examinez aussi notre plan d'épargne en fonds

[banquemigros.ch/plan-depargne](https://www.banquemigros.ch/plan-depargne)